

Séance du lundi 07 décembre 2020

Date de la convocation : 01/12/2020

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt et le sept décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 29

Votants : 35

Pour : 35

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Francis GIBERT, Laurent RICHARD, Bruno DURAND, Claude ROLLAND, Eric ROUX, Michèle PIEJOUJAC, Serge ROMIEU, Guy GALTIER, José MARTINEZ, Pierre-Emile SYLVAIN, André THEROND, Julien TUFFERY, Alain RAYNALDY, Jean-Louis ALLE, Didier BRUNEL, Arnaud GIBELIN, Maxime ATGER, Joseph BEAUFILS, Gisèle GERBAL, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Michel PIRONON, Jean-Paul MEYNIER, Elise BOUQUET, Louis GIBERT, Christian PASCON, Franck BACHELARD

Représentés : Gilles PASCAL, Murielle TEISSEBRE, Cécile VIGNOBOUL, Didier VIGOUROUX, Céline DELMAS, Patrice MONTEIL

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Gisèle GERBAL

DE_2020_092 - Objet : ZA LE CHASTEL - VENTE LOT N°2

Monsieur le Président expose à l'assemblée que la SARL Energie Plus LR ou toute personne physique ou morale qui se substitueront, se porte acquéreur du Lot N°2 de la Zone d'Activité du Chastel-nouvel.

Après délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire décide,

- D'autoriser le Président à signer tous les actes se rapportant à la vente du lot N°2 de la Zone D'activité du Chastel-Nouvel d'une contenance de 1 310 m² pour un montant de 34 060 € HT (avec 4 613,38 € de TVA sur marge soit 38 673,38 € TTC) avec la SARL Energie Plus LR
- Que la Communauté de Communes sera représentée pour cette vente par Mr Francis SAINT-LEGER, Président ou à défaut son représentant.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

